

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [kathyrose2-hotmail-ca](mailto:kathyrose2-hotmail-ca)

<https://www.cadre21.org/membres/baba020aa4566e73333e05a1>

Date d'obtention : 2025-10-08 17:25:27

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention sert à outiller les intervenants afin qu'ils puissent agir rapidement et efficacement auprès des élèves impliqués dans des situations d'autoexploitation juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation sera en mesure de m'aider à comprendre le phénomène du sextage et de me guider dans la gestion des cas à l'aide de la trousse Sexto.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Prise en charge rapide de la victime et des personnes impliquées
- Limitation de la propagation des images / vidéos
- Ne pas regarder le contenu du cellulaire
- Remplir la grille d'évaluation de l'incident